

CENTRE DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

> ORIENTER, FORMER, PRÉPARER AUX CONCOURS DE CATÉGORIE A

LE CENTRE DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CPAG) EST UNE DES COMPOSANTES MAJEURES DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE TOULOUSE.

Accueillant les étudiant-e-s de toutes les filières universitaires, assurant des enseignements aussi diversifiés que ceux qui figurent aux programmes des concours, permettant par la qualité reconnue de sa formation et de ses résultats l'accès de la plupart de ses élèves à des carrières publiques de haut niveau, il met en oeuvre - depuis sa création - les principes de pluridisciplinarité, de mobilité et de professionnalisation qui fondent la récente réforme des études universitaires.

Objectifs de la formation :

Formation qualifiante préparant aux concours de catégorie A de la Fonction Publique d'Etat, Territoriale et Hospitalière.

Exemple : Attaché d'administrations (IRA), Attaché territorial, Inspecteur des finances publiques, Inspecteur des Douanes, Directeur d'Hôpital, Directeur d'établissement à caractère sanitaire et social, Inspecteur du travail, Commissaire aux Armées, Conseiller des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel...

Contenu :

- ▶ Cours magistraux fondamentaux apportant les bases des programmes des épreuves écrites des concours externe de catégorie A
- ▶ Cours de méthodologie propres aux épreuves techniques des concours cours
- ▶ Entraînement aux épreuves grâce aux devoirs écrits et aux simulations orales hebdomadaires
- ▶ Modules optionnels d'approfondissement aux spécificités liées aux différents concours

Sous certaines conditions, la formation peut être certifiante. Le certificat atteste un niveau de connaissances acquises répondant aux exigences des épreuves écrites et orales des concours administratifs de catégorie A des Fonctions Publiques d'Etat, Territoriale et Hospitalière. Ce certificat correspond à 60 ECTS.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Elle associe :

- ▶ des enseignant-e-s universitaires,
- ▶ des membres ou ancien-ne-s membres de jurys de concours de la Fonction Publique
- ▶ des Haut fonctionnaires

MODALITÉS D'ACCÈS

- ▶ **capacité d'accueil** : 90 étudiant-e-s
- ▶ **être titulaire d'un bac+3**
- ▶ **admission** sur examen du dossier universitaire, admission directe pour les diplômé-e-s de Sciences Po Toulouse
- ▶ **Calendrier d'inscription** : avril
- ▶ **Inscriptions en ligne, via le portail eCandidatures** de Sciences Po Toulouse

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ **En formation initiale** (statut étudiant) : 700€, hors frais de sécurité sociale. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS.
- ▶ **En formation continue** (statut stagiaire formation continue) : 1 100 € si prise en charge personnelle, 3 350€ si prise en charge par l'employeur.

Plus d'informations sur notre site :

www.sciencespo-toulouse.fr, rubrique Formations / Préparation aux concours

MODULE CONCOURS IRA

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module s'adresse aux étudiants souhaitant préparer le concours d'attaché d'administration de l'Etat (concours des IRA).

Ce module s'appuie sur :

- une solide expérience en matière de recherche et d'enseignement sur la réforme de l'Etat et les politiques publiques ;
- des relations privilégiées avec les instituts régionaux d'administration, notamment celui de Bastia, dont nous accueillons une partie de la classe préparatoire intégrée ;
- des interventions régulières d'attachés d'administration récemment lauréats du concours.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce module comprend :

- ▶ Les enseignements du tronc commun du CPAG : droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques), questions européennes, sociologie de l'action publique, etc.
- ▶ Les enseignements spécifiques :
 - Politiques publiques (24h) : les 6 thèmes au programme de la dissertation pour les candidats externes font chacun l'objet d'une séance de 4h.
 - Préparation aux QRC (48h) couvrant l'ensemble des six matières de QRC
 - Revue de presse sur les 6 thématiques retenues dans le cadre de la dissertation relative aux politiques publiques
 - Entraînements réguliers aux épreuves écrites et orales des concours

NB : A compter de la rentrée universitaire 2019, ce module sera adapté aux nouvelles épreuves du concours proposées à partir de février 2020 (cas pratique opérationnel et QCM).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Elle associe :

- ▶ des enseignant-e-s universitaires,
- ▶ des membres ou ancien-ne-s membres de jurys de concours de la Fonction Publique
- ▶ des Hauts-fonctionnaires

MODALITÉS D'ACCÈS

- ▶ **capacité d'accueil** : 90 étudiant-e-s
- ▶ **être titulaire d'un bac+3**
- ▶ **admission** sur examen du dossier universitaire, admission directe pour les diplômé-e-s de Sciences Po Toulouse
- ▶ **Calendrier d'inscription** : avril
- ▶ **Inscriptions en ligne, via le portail eCandidatures** de Sciences Po Toulouse

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ **En formation initiale** (statut étudiant) : 700€, hors frais de sécurité sociale. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS.
- ▶ **En formation continue** (statut stagiaire formation continue) : 1 100 € si prise en charge personnelle, 3 350€ si prise en charge par l'employeur.

Plus d'informations sur notre site :

www.sciencespo-toulouse.fr, rubrique Formations / Préparation aux concours

MODULE CONCOURS ADMINISTRATION TERRITORIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module s'adresse aux étudiants souhaitant préparer les concours d'attaché territorial (cat. A) et de rédacteur territorial (cat. B), notamment dans la filière administrative, organisés en alternance tous les deux ans par plusieurs centres de gestion de la fonction publique territoriale.

Ce module s'appuie sur :

- une solide expérience en matière de recherche et d'enseignement sur les réformes, questions et problématiques en lien avec les collectivités territoriales, des relations privilégiées avec les instituts concernés (CDG, collectivités territoriales, intercommunalités) amenant des interventions régulières de fonctionnaires territoriaux et d'élus.
- des intervenants universitaires et extérieurs ayant l'expérience du concours d'attaché et de rédacteur comme correcteurs d'épreuves écrites et membres du jury.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce module comprend :

- ▶ Les enseignements du tronc commun du CPAG : notes de synthèse, droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques locales).
- ▶ Les enseignements spécifiques :
 - Droit des collectivités territoriales (28h)
 - Nouvelles problématiques de l'organisation et de l'action publique (20h)
 - Modes de gestion des services publics locaux (20h)
 - Politiques d'aménagement et de développement durable (10h)
 - Politiques sociales territoriales (10h)
 - Entraînements réguliers aux épreuves écrites et orales du concours

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Elle associe :

- ▶ des enseignant-e-s universitaires,
- ▶ des membres ou ancien-ne-s membres de jurys de concours de la Fonction Publique
- ▶ des Haut fonctionnaires

MODALITÉS D'ACCÈS

- ▶ **capacité d'accueil** : 90 étudiant-e-s
- ▶ **être titulaire d'un bac+3**
- ▶ **admission** sur examen du dossier universitaire, admission directe pour les diplômé-e-s de Sciences Po Toulouse
- ▶ **Calendrier d'inscription** : avril
- ▶ **Inscriptions en ligne, via le portail eCandidatures** de Sciences Po Toulouse

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ **En formation initiale** (statut étudiant) : 700€, hors frais de sécurité sociale. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS.
- ▶ **En formation continue** (statut stagiaire formation continue) : 1 100 € si prise en charge personnelle, 3 350€ si prise en charge par l'employeur.

Plus d'informations sur notre site :

www.sciencespo-toulouse.fr, rubrique Formations / Préparation aux concours

MODULE CONCOURS D³ (DGDDI, DRFiP, DGCCRF)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module s'adresse aux étudiants souhaitant préparer les principaux concours proposés par le ministère de l'économie et des finances :

- inspecteur des finances publiques
- inspecteur de la direction générale des douanes et des droits indirects
- inspecteur de la direction générale des concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Ce module s'appuie sur :

- une solide expérience en matière de recherche et d'enseignement sur les questions de finances publiques et d'économie
- des relations privilégiées avec les institutions concernées et leurs structures de recrutement et de formation tant au niveau national que local

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce module comprend :

- ▶ Les enseignements du tronc commun du CPAG : droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques), questions européennes, culture générale, connaissance de l'actualité et du monde contemporain, sciences économiques, etc.
- ▶ Les enseignements spécifiques :
 - Droit pénal et procédure pénale (30h)
 - Entraînements réguliers aux épreuves écrites et orales des concours

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Elle associe :

- ▶ des enseignant-e-s universitaires,
- ▶ des membres ou ancien-ne-s membres de jurys de concours de la Fonction Publique
- ▶ des Hauts fonctionnaires

MODALITÉS D'ACCÈS

- ▶ **capacité d'accueil** : 90 étudiant-e-s
- ▶ **être titulaire d'un bac+3**
- ▶ **admission** sur examen du dossier universitaire, admission directe pour les diplômé-e-s de Sciences Po Toulouse
- ▶ **Calendrier d'inscription** : avril
- ▶ **Inscriptions en ligne, via le portail eCandidatures** de Sciences Po Toulouse

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ **En formation initiale** (statut étudiant) : 700€, hors frais de sécurité sociale. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS.
- ▶ **En formation continue** (statut stagiaire formation continue) : 1 100 € si prise en charge personnelle, 3 350€ si prise en charge par l'employeur.

Plus d'informations sur notre site :

www.sciencespo-toulouse.fr, rubrique Formations / Préparation aux concours

MODULE CONCOURS MÉTIER DE LA SÉCURITÉ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module s'adresse aux étudiants souhaitant préparer les principaux concours proposés par les institutions de la sécurité intérieure :

- police nationale (lieutenant et commissaire de police)
- gendarmerie nationale (officiers de gendarmerie)
- administration pénitentiaire (directeur des services pénitentiaires, lieutenant pénitentiaire, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation)

Ce module s'appuie sur :

- une solide expérience en matière de recherche et d'enseignement sur la sociologie des institutions policières et les politiques publiques de sécurité
- des relations privilégiées avec les institutions concernées et leurs structures de recrutement et de formation tant au niveau national que local

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce module comprend :

► Les enseignements du tronc commun du CPAG : droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, libertés publiques), questions européennes, culture générale, connaissance de l'actualité et du monde contemporain, etc.

► Les enseignements spécifiques :

- Dissertation de culture générale (70h)
- Droit pénal et procédure pénale (30h)
- En partenariat avec la Région de Gendarmerie d'Occitanie :
 - Aide à la préparation aux épreuves sportives, sous la forme de séances de présentation des épreuves et de conseils aux étudiants en termes d'entraînement physique
 - Préparation des épreuves d'admissibilité : deux séances (3h) de présentation de la technique des « Synthèses de dossier »
 - Préparation des épreuves d'admission (étudiants admissibles) : deux séances (3 h) de préparation des épreuves d'« Exposé sur un thème général, suivi d'un dialogue avec le jury » et d'« Entretien individuel sur les questions de défense et de sécurité »
- En partenariat avec la Direction du recrutement et de la formation de la Police :
 - Découverte des métiers et des concours de la Police nationale : 1 semaine de formation début septembre à l'École de police de Nîmes
 - Préparation aux épreuves sportives : 1 séance mensuelle à l'École de police de Toulouse
 - Aide à la préparation des épreuves d'admissibilité : 3 journées de formation à l'École de police de Toulouse sur : apprentissage de la lecture rapide, chasser les erreurs des écrits, prise de parole en public
 - Préparation des épreuves d'admission des concours de la Police nationale : 1 semaine de formation en avril à l'École de police de Nîmes
- Stages de découverte (1 semaine) des unités de gendarmerie (Groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne) et de police (Direction départementale de la sécurité publique de la Haute-Garonne)
- Entraînements réguliers aux épreuves écrites et orales des concours

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Elle associe :

- des enseignant-e-s universitaires,
- des membres ou ancien-ne-s membres de jurys de concours de la Fonction Publique
- des Hauts fonctionnaires

MODALITÉS D'ACCÈS

► **capacité d'accueil** : 90 étudiant-e-s

► **être titulaire d'un bac+3**

► **admission** sur examen du dossier universitaire, admission directe pour les diplômé-e-s de Sciences Po Toulouse

► **Calendrier d'inscription** : avril

► **Inscriptions en ligne, via le portail eCandidatures** de Sciences Po Toulouse

COÛT DE LA FORMATION

► **En formation initiale** (statut étudiant) : 700€, hors frais de sécurité sociale. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS.

► **En formation continue** (statut stagiaire formation continue) : 1 100 € si prise en charge personnelle, 3 350€ si prise en charge par l'employeur.

Plus d'informations sur notre site :

www.sciencespo-toulouse.fr, rubrique Formations / Préparation aux concours

MODULE CONCOURS

ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE, TRAVAIL, SOCIAL (AHTS)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module s'adresse aux étudiants souhaitant préparer les principaux concours dans le champ de la fonction publique hospitalière et de la protection sociale :

- directeur d'hôpital
- directeur d'établissement sanitaire et social (D3S)
- attaché d'administration hospitalière (AAH)
- École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S)

Ce module s'appuie sur :

- une solide expérience en matière de recherche et d'enseignement sur les questions de protection sociale et de santé publique
- des relations privilégiées avec les institutions concernées, notamment une convention avec l'EN3S

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce module comprend :

- ▶ Les enseignements du tronc commun du CPAG : droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, libertés publiques), questions européennes, culture générale, connaissance de l'actualité et du monde contemporain, sciences économiques, etc.
- ▶ Les enseignements spécifiques :
 - Dissertation de culture générale (70h)
 - Santé publique (40h)
 - Droit de la santé (10h)
 - Action sanitaire et sociale (20h)
 - En partenariat avec l'EN3S : Questions sanitaires et de protection sociale (50h de cours et 40h de conférences par des cadres dirigeants de la protection sociale)
 - Entraînements réguliers aux épreuves écrites et orales des concours

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Elle associe :

- ▶ des enseignant-e-s universitaires,
- ▶ des membres ou ancien-ne-s membres de jurys de concours de la Fonction Publique
- ▶ des Hauts fonctionnaires

MODALITÉS D'ACCÈS

- ▶ **capacité d'accueil** : 90 étudiant-e-s
- ▶ **être titulaire d'un bac+3**
- ▶ **admission** sur examen du dossier universitaire, admission directe pour les diplômé-e-s de Sciences Po Toulouse
- ▶ **Calendrier d'inscription** : avril
- ▶ **Inscriptions en ligne, via le portail eCandidatures** de Sciences Po Toulouse

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ **En formation initiale** (statut étudiant) : 700€, hors frais de sécurité sociale. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS.
- ▶ **En formation continue** (statut stagiaire formation continue) : 1 100 € si prise en charge personnelle, 3 350€ si prise en charge par l'employeur.
- ▶ **Module - conférences uniquement** (hors tronc commun du CPAG) : 350 € si prise en charge personnelle, 600 € si prise en charge par l'employeur. *Tarif réduit pour les agents de la CARSAT et de la CAF.*
- ▶ **Module - complet** (hors tronc commun du CPAG) : 500 € si prise en charge personnelle, 800 € si prise en charge par l'employeur. *Tarif réduit pour les agents de la CARSAT et de la CAF.*

Plus d'informations sur notre site :

www.sciencespo-toulouse.fr, rubrique Formations / Préparation aux concours